

## Avant contrat et volonté

Par **laurel**, le **18/10/2018** à **12:17**

bonjour,

J'ai le sujet : "le rôle de la volonté dans les avants-contrats"

avec quelques JP et le cours j'ai pu dégager 2/3 idées sur les différences avec pourparlers et tout ce qui n'engage a rien mais sans plus du moins sans rien trouver de très intéressant pour constituer un axe sur lequel bâtir mon I et mon II. Les JP son souvent tres spécifiques et il n'y a pas vraiment de grands principes dans le cours qui pourrait me donner un axe de travail... Des idées ?

Je pensais à :

I. rappel avant contrat différences pourparlers etc avec JP

II. JP contradictoire : volonté pas toujours nécessaire

ou alors séparer 2 types d'avants contrats en I et II sauf que je sors très très vite du cours après je tombe en commercial et ce n'est pas vraiment mon programme.

En somme, je ne trouve rien de très percutant, la plaquette me semble étrangement vide pour une fois..

Par **marianne76**, le **18/10/2018** à **17:14**

Bonjour

[citation]II. JP contradictoire : volonté pas toujours nécessaire[/citation]

Un avant contrat comme son nom l'indique est un contrat, qui dit contrat dit accord de volonté donc je ne comprends pas votre II, que voulez vous dire ?